

SOMMAIRE

NOAILLAN

Édito du Maire

P 1

Station d'épuration

Achat de bâtiment

Les permis de construire

Ordure ménagère

Projet de Bibliothèque
municipale

P 2

Bibliothèque municipale :
interview de Marie-Claude Caps

P 3

Passage du GR6

Spectacle des Argonautes

Gouter des aînés

Quelques dates à retenir

P 4

Bilan CCAS

Tranches de vie

ACCA – Dégradation des pièges

Noël des écoles

P 5

Histoire : le patrimoine
noaillannais

P 6

Un site internet pour la
commune

P 7

NOAILLAN – C D C

Le site des 3 Cirons

Ecole de musique

Ciron Nature

P 8



EDITO DU MAIRE

Ce premier bulletin de l'année est traditionnellement celui des vœux de bonne année. Comme j'ai eu l'occasion de le souligner lors de la cérémonie des vœux, ce 16 janvier à la salle des fêtes, en présence d'une bonne centaine de personnes, c'est un moment privilégié que j'apprécie particulièrement. En effet, rompant avec les tracas quotidiens, c'est l'occasion de faire le point sur les réalisations et de regarder en avant pour repartir de plus belle. Exercice d'autant plus agréable quand on a des choses à dire.

L'année 2009 avait vu deux réalisations fort visibles avec la création d'une salle de restaurant scolaire et le city stade; l'année 2010 aura été elle, marquée par l'avancée de dossiers plus lourds et par un travail de fond dont on ne mesure pas toujours l'ampleur : le bouclage des dossiers de financement de la station d'assainissement auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau, l'achèvement de l'extension du réseau d'assainissement, le lancement des premiers travaux liés à la station d'assainissement, la réalisation d'une première tranche des travaux connexes suite à la réorganisation foncière (réseau de fossés), des travaux conséquents sur les bâtiments et équipements communaux (salle des fêtes, grille du cimetière, toitures et points d'éclairage public...), deux acquisitions foncières dans le but de constituer un parc de logements à loyer modéré, la gestion de la crise du RPI, et la consolidation de notre politique de communication (bulletins, lettre électronique et le petit dernier avec le site internet de la commune présenté au public lors des vœux). Tout cela en s'appliquant à une grande rigueur de gestion qui suppose la recherche incessante de financements auprès des grandes collectivités comme le Conseil général et la région, les réserves parlementaires de nos sénateurs et de notre député et l'Etat.

2010 aura aussi été une année de forte implication de vos élus au sein de la Communauté de communes que j'ai l'honneur et la lourde tâche de présider. Mutualiser les actions et développer des projets communs à l'échelle de la Communauté reste pour nous une priorité car notre avenir repose sur notre capacité à construire ensemble. La politique Enfance/Jeunesse, les actions en faveur des familles, des adolescents, le service d'Aide à domicile, le transport à la demande, la voirie, le développement économique et touristique avec la réhabilitation de la zone des 3 Cirons ou la signalétique sont autant d'exemples probants de la vitalité de la Communauté. Ceci nous semble d'autant plus incontournable dans le climat actuel de désengagement de l'Etat et restructuration des collectivités locales qui tendent à pénaliser le milieu rural comme la capacité financière des collectivités.

Mais un bilan n'a d'intérêt que s'il offre des perspectives d'avenir et sans nul doute nous ne chômerons pas encore en 2011. Pour Noaillan, deux belles réalisations devraient aboutir : une bibliothèque/ maison de la citoyenneté au Bourg et un local "Jeunes" derrière la mairie. A cela s'ajouteront une seconde tranche de travaux connexes (fossés et chemins ruraux) pour laquelle nous venons de décrocher un financement du Conseil Général, la poursuite des travaux de sécurisation routière, l'étude pour l'aménagement du bourg et des travaux sur des bâtiments communaux (façade du Novalia et réfection de deux logements communaux). Pour la Communauté de Communes, outre la consolidation des actions engagées, nous nous impliquerons dans deux projets prometteurs: la Maison de santé et la "Maison partagée", lieu de rencontre associatif qui permettra de renforcer le lien social. Beau programme, en tout cas il nous faudra tenir le rythme; pour cela j'ai confiance dans l'implication de l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que nos employés municipaux que je tiens à remercier chaleureusement.

Bonne année à tous !!

Laurence Habbitbey

STATION D'ÉPURATION : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

La coupe des arbres est maintenant terminée. La chape supplémentaire du pont a été coulée le 23 décembre et le décoffrage a eu lieu.

L'entreprise qui réalise les travaux était en vacances du 23 décembre au 10 janvier 2011. Dès la reprise, plusieurs travaux sont planifiés:

- entre le pont et la route départementale, le remblaiement et la création d'un chemin d'accès plus praticable qu'actuellement.
- le passage des engins sur le chantier pour le broyage des résidus de coupe.
- la création d'un chemin d'accès à la station, ainsi que la mise en place du nouveau chemin rural.

A partir de courant février: travaux de génie civil.



ACHAT DE BÂTIMENT PAR LA COMMUNE

La commune a récemment fait l'acquisition, en exerçant son droit de préemption, de l'immeuble situé face à l'ancienne mairie, comprenant 3 logements loués et permettant ainsi de constituer un patrimoine foncier servant de logements sociaux.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE...

Suite à l'article paru dans le dernier bulletin à propos des permis de construire (voir NS n°9) la Mairie vous informe qu'elle a reçu, elle aussi, un refus pour les deux permis demandés par la commune pour la bibliothèque municipale et le local jeune. En effet, et contrairement aux particuliers, les demandes de permis de construire déposées au titre de la commune doivent être soumises à une inspection du service des pompiers, lesquels, après examen des dossiers, délivrent leur accord ou non en fonction des critères de sécurité auxquels les futurs bâtiments communaux doivent répondre.

Après ces refus, la Mairie a repris les dossiers et les a redéposés avec les mentions supplémentaires pour un nouvel examen.

INFORMATION – ORDURE MENAGERE

A partir du 1° février 2011 la mairie assurera la distribution des sacs poubelles.

La dotation par foyer s'effectuera de la manière suivante pour l'année à venir :

- 3 rouleaux de 20 poches de 100l
- 3 rouleaux de 50l par foyer de 1 personne

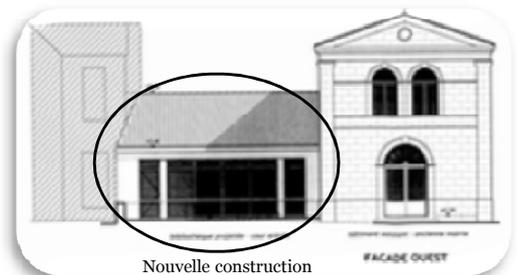
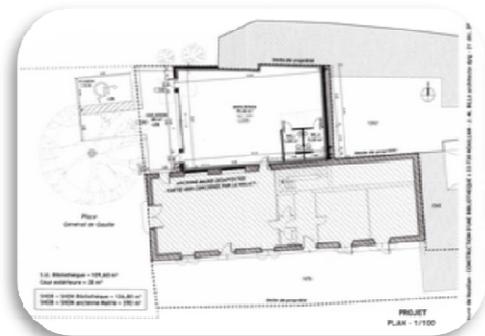
LE PROJET BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : une vraie bibliothèque pour Noailan

Le 23 juin 2010, le Conseil Municipal a pris une délibération pour que la bibliothèque de Noailan devienne bibliothèque municipale et signe une convention avec la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) qui apportera son soutien dans la gestion et l'utilisation de la future bibliothèque.

Le projet apportera bien des changements. Tout d'abord l'actuel petit local, situé dans une partie de l'ancienne mairie, face à l'AIIMC - et dans lequel les bénévoles de l'association *Ami-mots*, présidée par Marie-Claude Caps, ne comptent pas leurs efforts pour proposer aux lecteurs le meilleur service possible avec les moyens dont ils disposent – fera place à une toute nouvelle bibliothèque utilisant une partie de l'ancienne mairie grâce à une construction annexée à l'ancienne mairie.

De nouveaux locaux, plus grands, plus appropriés à l'accueil du public et surtout des classes de l'école, mais également plus fournis en ouvrages. En effet, le partenariat avec la BDP permettra de disposer d'environ 1000 à 1200 livres en tous genres, avec un renouvellement tous les deux mois de 200 ouvrages. Un coin lecture et informatique sera également envisagé.

L'association *Ami-mots* est bien entendu très concernée par cette transition. Noailan Solidaire n'a donc pas manqué d'interviewer sa présidente, M-C Caps, afin de faire le point sur le travail de l'association et d'envisager l'avenir dans la future bibliothèque.



Nouvelle construction

LE PROJET BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Interview de Marie-Claude Caps, présidente d'« Ami Mots »

Noaillan Solidaire: Madame Caps, pouvez-vous nous dire depuis quand l'association existe, et depuis quand vous vous occupez vous-même de la bibliothèque?

M-C Caps: L'association Ami-mots existe depuis 2005. J'en ai pris la présidence lors de la création du nouveau bureau, suite à la démission des anciens membres, en avril 2010 qui avaient déjà fait beaucoup de travail. Et depuis le mois de mai nous sommes une équipe de bénévoles qui propose des permanences quasiment tous les jours et à différentes heures afin de permettre à un maximum de lecteurs d'emprunter des ouvrages en fonction du temps libre dont ils disposent.

NS: Quel est donc le travail de l'association?

M-C C: Le premier travail a été le tri des livres. Il y en a un peu partout dans différentes caisses, en plus de ceux qui sont déjà présentés sur les étagères. Il faut donc effectuer un premier tri de ceux qui peuvent être mis à disposition du public, et de ceux qui sont trop endommagés ou dépassés et n'intéressent plus les lecteurs. Ensuite, il y a un travail de codification informatique qui prend du temps, car il n'y en a jamais eu. Nous référençons et codifions tous les livres puis les rentrons informatiquement. Ceci permet de scanner les ouvrages et de pouvoir ainsi disposer d'une bibliothèque numérique, ce qui est bien plus pratique que de travailler sur un support papier.

Nous avons également entrepris la couverture de ces livres afin de les protéger, puisqu'ils nous accompagneront dans la future bibliothèque.

NS: Quelle est la fréquentation et le public de la bibliothèque?

M-C C: Actuellement, nous comptons 25 adhérents. En terme de fréquentation régulière, nous sommes à 5 ou 6 personnes. Les autres, nous les voyons moins souvent. Ce sont surtout des personnes d'un certain âge qui empruntent, mais on peut dire que l'on retrouve toutes les tranches d'âges. Certains empruntent régulièrement, d'autres moins, mais cela ne diffère pas des autres bibliothèques.

NS: Vous parliez du futur: quelles améliorations va apporter la nouvelle bibliothèque?

M-C C: Tout d'abord des locaux appropriés. Je pense qu'il y a aussi un manque de fréquentation dû à l'image que donne la bibliothèque: petite, dans un local un peu en retrait, elle donne l'impression qu'on n'y trouvera rien. J'ai d'ailleurs la surprise de voir que certains habitants de longue date ignoraient il y a peu encore l'existence d'une bibliothèque à Noaillan. Avec la nouvelle bibliothèque, nous pallierons sans aucun doute à ce problème. Il y a aussi un problème de présentation des ouvrages au public: les étagères sur lesquels ils reposent ne sont pas du tout appropriées. Il y a des grands livres que nous ne pouvons pas exposer aux lecteurs du fait de la hauteur entre les étagères. C'est dommage. Là aussi, dans la nouvelle bibliothèque ce ne sera plus le cas puisque nous disposeront d'un matériel adapté.



NS: Des projets dans cette nouvelle bibliothèque?

M-C C: Oui bien sûr. Nous avons déjà entrepris un projet lecture avec les enfants du R.A.M. (Relais des Assistantes Maternelles) Les nounous viennent individuellement une fois par mois avec quelques enfants pour des ateliers de lecture. Amis-mots s'est également mis en relation avec le centre multi-accueil pour mettre en place des activités similaires. Mais là encore, le manque de place ne nous permet pas de développer correctement ce projet. Dans la bibliothèque municipale, nous aurons toute la place nécessaire pour accueillir des groupes plus importants et en faire bénéficier à plus d'enfants. Les scolaires de l'école de Noaillan pourront aussi venir, ce qui n'est actuellement pas le cas puisqu'encore une fois le manque de place oblige les classes à se déplacer sur la bibliothèque de Villandraut.

Nous aimerions aussi mettre en place des expositions sur des thèmes variés, compléter les collections d'ouvrages, en recevoir de nouveaux, faire venir les enfants et pourquoi pas leurs parents...les projets ne manquent pas! Cette bibliothèque s'inscrit aussi dans le projet de la Communauté de Communes de mise en réseau des bibliothèques municipales.

NS: Ceci signifie donc que l'on retrouvera Ami-mots dans la bibliothèque municipale?

M-C C: L'association n'aura plus de raison d'être puisque la bibliothèque sera devenue municipale. Cependant, elle aura besoin de bénévoles pour fonctionner, et même sans l'association, je le ferai avec plaisir, et sans nul doute la majorité des bénévoles d'Ami-mots se joindront également à cette nouvelle dynamique.

NS: Merci Mme Caps et souhaitons un bel avenir à ce projet!

Pour rappel:

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants: Lundi: 17h à 19h

Mardi: 14h à 16h

Mercredi: 15h à 17h

Samedi: 10h à 12h

L'adhésion annuelle est fixée à 5€ pour les familles et à 3€ pour les personnes seules au foyer.

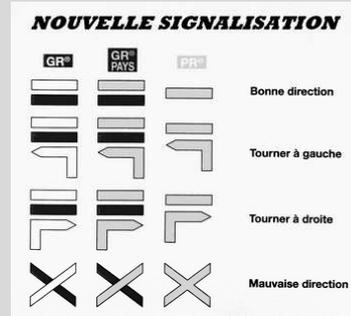
PASSAGE DU GR6 SUR LA COMMUNE DE NOAILLAN

Au mois d'octobre 2010, la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) a déposé auprès de la Municipalité une demande d'autorisation de passage lors de la création d'un itinéraire de Grande Randonnée: le GR6.

Le GR, qui relie l'Italie au Bassin d'Arcachon, traverserait la commune au niveau du moulin de Castaing, de Peyrebernède, et longerait le Ciron par Antonion pour rejoindre Villandraut, en empruntant des chemins ruraux préexistants.

Le tracé, d'une longueur de 4863 mètres pour la commune de Noailan, a été accepté et approuvé lors de la délibération du Conseil Municipal du 6 décembre 2010.

Ainsi, vous rencontrerez prochainement sur ce tracé un nouveau balisage propre aux GR (voir illustrations).



Pour tout renseignement, contactez le Comité Départemental de Gironde

Contact local: Monsieur Jean-Pierre Massé
Maison Départementale des Sports

Tel: 05 56 00 99 26

Courriel: cdrp33@neuf.fr

Site internet de la FFRP: www.ffrandonnée.fr



VIE ASSOCIATIVE (1)

SPECTACLE DES ARGONAUTES



Pour l'association des Argonautes, l'année 2010 s'est clôturée par un magnifique spectacle organisé par Sophie Chauvin qui remplaçait Jessica Garric-Jospin - devenue maman pour la deuxième fois - Ainsi, chaque groupe d'élèves a présenté un numéro de danse de qualité devant un public conquis!

A la fin du spectacle, le Président Franck Alexandre a chaleureusement remercié Sophie et lui a souhaité bonne chance pour l'avenir.

A partir du 3 janvier, les élèves ont donc retrouvé Jessica et les nouveaux horaires de cours:

lundi de 17 à 20h - mardi de 17h à 22h - mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h à 20h - le deuxième mercredi de chaque mois de 10h à 11h.

GOUTER DES AINES

Le 9 janvier dernier, l'équipe municipale et les membres du CCAS ont convié les aînés de la commune au traditionnel goûter du nouvel an à la salle des fêtes.

Près de 100 personnes ont répondu favorablement et se sont retrouvées autour de pâtisseries et galettes des rois, sans oublier le champagne.

Mais cette année, les organisateurs ont modifié quelque peu les habitudes. Michel Lagofun, 2° adjoint responsable des actions sociales, a proposé aux convives un spectacle de danses concocté par l'association "Les Argonautes".

Une prestation très largement appréciée par l'assemblée et qui a permis aux jeunes comme aux plus anciens de passer un agréable dimanche après-midi.



QUELQUES DATES A RETENIR...

SOIREE THEATRE « Recherche femme désespérément »
SAMEDI 12 FEVRIER – 20h30 – Salle des fêtes
Organisée par l'association Bien Vivre à Noailan
Renseignements au 05 56 25 81 78

MANIFESTATION VTT
DIMANCHE 27 MARS – Antonion
Organisée par l'association Lous Pecs Vtt & la Fédération VTT de la Gironde

MAÏDE MI-MANDAT - SAMEDI 07 MAI – Salle des fêtes
Organisée par la municipalité

L'Equipe municipale vous propose de nous retrouver pour vous présenter le bilan à mi-mandat lors d'une soirée conviviale.

Plus d'informations sur la soirée dans les semaines à venir, sur le site internet ou à la Mairie.

VIE ASSOCIATIVE (2)

CCAS : le bilan de l'année 2010

Le Centre Communal d'Action Sociale n'est pas resté inactif cette année: l'équipe du CCAS de Noaillan est en effet intervenu auprès de plusieurs habitants cette année.

Le CCAS est une centre «multi-facettes» impliqué dans le domaine social, mais de manière très différente selon les situations. Voici donc un aperçu des actions menées cette année:

Visites aux domiciles des personnes âgées par les membres du CCAS
Visites et remise de cartes d'anniversaire aux personnes de 80 ans et plus
Visites et remise de cartes de félicitations et de naissance
Visites aux malades hospitalisés
Visites aux nouveaux arrivants
Goûter annuel des Anciens

Portage de repas
Dons de bois de chauffage

Aides financières à plusieurs familles
Plusieurs dossiers A.P.A. (Allocation personnalisée autonomie)
Recherche de logements pour les familles en difficulté
Aides financières pour les élèves du collège de Saint-Symphorien résidant à Noaillan pour leur voyage scolaire
Traitement des dossiers de surendettement

A noter qu'un donateur anonyme se propose de faire un don au CCAS, par l'achat des tickets de cantine pour les familles en difficulté.

Un budget annuel de 4800€ a été nécessaire, hors les aides en nature, pour mener à bien toutes ces initiatives.

TRANCHES DE VIE - 2° SEMESTRE 2010

NAISSANCES

Arron BOUNY	12 avril	Sam CASABAN	3 juillet
Pablo DOUENCE	17 avril	Mathis MAES	4 août
Léane ORENGO	17 avril	Nolhan VILPASTEUR-LOUDIN	23 août
Maïly JOSSEAU	22 avril	Tilian JOSPIN	3 oct.
Léandre BAHABAN	23 avril	Léna BOREL	13 oct.
Ethan PEYRONNIN	17 mai	Théo DUBOIS	31 oct.
Ysatis DURAND	18 mai	Timéo TAUZIN	15 nov.
Angèle DENIS	25 mai	Emilie LASSALLE	23 nov.
Cédric GRANGETAL	26 mai	Timéo SCHMITT	12 déc.
Aloys DUMETZ	29 mai		

DECES

Gilberte LERICHE	1 avril
Monique DOMONT	26 avril
Elise HUART	19 juillet
Gilbert SACRISTE	1 août
Jeanne VERARDO	10 oct.
André DUBERGEY	31 déc.

.....
Pour l'année 2010, 12 habitants nous ont malheureusement quittés.

Cette année 2010, nous avons accueilli 25 nouveaux habitants!

ACCA - DEGRADATION DE PIEGES

La Mairie de Noaillan a été saisie par les piégeurs agréés de l'ACCA de Noaillan pour dégradation de pièges. Nous rappelons à tout le monde que le prélèvement effectué **n'est pas du braconnage mais un prélèvement maîtrisé** afin de permettre l'équilibre cynégétique. Cela permet de limiter les dégâts sur les cultures à la demande de la Fédération des Chasseurs de la Gironde qui dédommage les propriétaires pour ces dégâts. Les pièges sont posés chez les propriétaires qui en font la demande à l'ACCA.

Nous demandons donc le respect de ces pièges.

NOËL DES ECOLES

En ce vendredi 17 décembre débutait la période tant appréciée des enfants: celle des vacances scolaires qui marquent le compte à rebours du passage du Père Noël aux pieds des sapins...

Mais avant cela, et comme chaque année, le début des festivités fut marqué par le spectacle offert par les élèves des écoles de Noaillan et de Villandraut et leurs enseignants. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il fut encore une fois réussi!



La salle des fêtes était comble: parents, grands-parents et habitants de Noaillan et de Villandraut étaient venus assister aux prestations des enfants qui avaient minutieusement préparé comptines, chants de Noël et numéros de danse.

L'animation se tenait aussi bien sur scène qu'en arrière salle où l'association des parents d'élèves vendait les confectons des écoliers et de quoi restaurer petits et grands.

En fin de spectacle, le Père Noël en personne ne manqua pas de venir récompenser les enfants de leur dévouement et de leur travail studieux tout au long de l'année! Il fut vite entouré d'un cortège de petites têtes à qui il distribua quelques cadeaux avant de s'en retourner préparer sa tournée nocturne...

HISTOIRE : LE PATRIMOINE NOAILLANNAIS

Bien que n'étant qu'un petit village, Noailan possède parmi son patrimoine des bâtiments qui n'ont rien à envier aux grandes villes. Dans ce bulletin nous souhaitons mettre en avant - encore une fois direz-vous, et pourtant quel patrimoine! - l'église et le château, et faire une présentation de chacun de ces édifices.

LE CHÂTEAU

Il s'agit, avec l'église, du patrimoine le plus «remarquable» Entendez le terme de remarquable dans le sens où, lorsque le visiteur arrive à Noailan et part à la découverte du village, il s'agit d'un des premiers éléments qui attirent son attention.

Le château de Noailan date pour l'essentiel du XIV^e siècle. Il était autrefois protégé par une épaisse enceinte armée de 11 tours. Il ne reste aujourd'hui que la base de deux de ces tours, toujours visibles depuis l'extérieur. A l'intérieur de l'enceinte, des appartements seigneuriaux sont aménagés dès le XIV^e siècle.

Le château connaît également quelques transformations et aménagements au XVI^e siècle (fenêtres, puits)

A l'intérieur de l'enceinte, les bâtiments s'organisent autour d'une cour de forme irrégulière.

Des appartements seigneuriaux aménagés dès le XIV^e siècle, il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges, cependant suffisants pour se faire une idée de ce qu'ils ont pu être aux XIV^e-XVI^e siècles.



L'ÉGLISE

Élevée à la fin du XI^e siècle, l'église romane a subi de nombreuses transformations. Son histoire est étroitement liée à celle du château qui la jouxte.

Elle est ainsi, durant quelques siècles, une chapelle castrale placée sous la protection de Saint Michel. C'est durant cette période notamment que le clocher actuel est bâti (XIV^e siècle) et qu'une entrée privée est ouverte (à l'intérieur, derrière l'actuel autel de la vierge).

Elle ne devient église paroissiale qu'au milieu du XIX^e siècle, et est baptisée à cette occasion église Saint Vincent.

L'intérieur de l'église s'organise de manière simple: une nef adjointe de deux bas-côtés et terminée par un chevet comprenant une abside centrale, sur laquelle aboutit la nef et abritant l'autel, et deux absidioles terminant les bas-côtés.

Dans l'abside centrale, derrière l'autel, on relève la présence d'un riche décor architectural avec, entre autre, dix colonnes reliées entre elles par des arcatures et surmontées de chapiteaux sculptés.

L'ornementation de l'église, autrefois riche, est aujourd'hui épurée. Elle se compose de deux tableaux sur chacun des bas-côtés, de deux vierges en bois et de bénitiers en pierre.

Trois des chapiteaux situés derrière l'autel sont plus anciens et présentent un décor plus riche composé d'animaux fantastiques (en haut) ou encore de sirènes se faisant face, le visage tourné vers l'observateur (en bas)

6



UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Un site internet pour la commune!

Nous vous l'avions précédemment annoncé, Noailan possède désormais son site internet communal. Après plusieurs mois de travaux, il est aujourd'hui en ligne et consultable à l'adresse suivante: <http://www.noailan.fr>

Que trouve-t-on?

Le site a été construit dans un souci de simplicité d'utilisation tout en conservant une certaine exhaustivité des informations. Le menu principal rassemble les principaux sujets: la commune, la municipalité, les informations utiles sur les commerces, artisans, associations, médecins, services etc... sans oublier d'autres volets importants tels que la citoyenneté (élections, conseils municipaux par exemple) ou le tourisme, la CDC, l'actualité de la commune, et bien d'autres encore.

Comment naviguer sur le site?

La navigation a été pensée de manière à être à la fois simple et esthétique. Plutôt que de vous faire une longue liste des fonctions, regardez l'illustration légendée. Les bulles noires vous expliquent comment accéder au menu principal puis, sur chaque page, comment naviguer dans les rubriques et les sous-rubriques en utilisant les menus et sous-menus glissants; de même que vous pouvez aussi accéder, depuis le panneau de droite, directement aux informations essentielles du site.

Participez à la vie du site!

Le site nécessitera bien entendu une mise à jour régulière. Commerçants, artisans, présidents d'associations, hébergeurs tourisme... envoyez-nous toute modification de vos informations afin que nous puissions les mettre à jour sur le site. Cela permettra de le faire vivre, mais aussi d'informer correctement les visiteurs.

Par ailleurs, nous souhaitons associer les Noaillanais au site. Ainsi, dans la rubrique "diaporamas", une rubrique "vos photos" vous est dédiée. Vous pouvez nous envoyer vos photos, votre vision de Noailan, et après vérification nous publierons ces photos!

N'hésitez donc pas à nous envoyer vos clichés à photo@noailan.fr en indiquant vos noms et prénoms, et en donnant un titre à votre photo et si possible la date du cliché.

Vous avez maintenant tous les éléments pour naviguer sur le site, qui nous l'espérons vous satisfera!

Bonne visite!

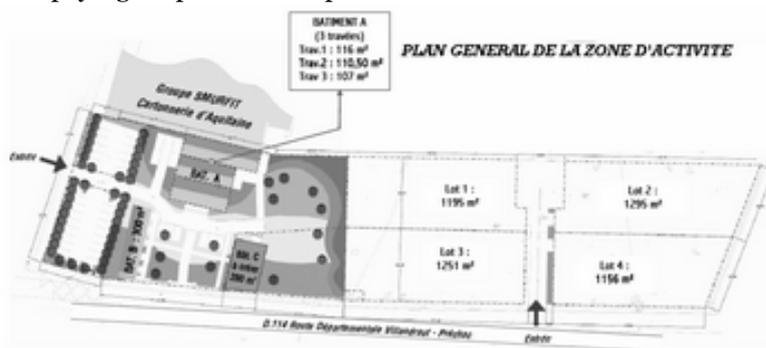
The image shows a screenshot of the Noailan website with several callout boxes pointing to specific features:

- MENU DEROULANT (accès aux rubriques)**: Points to the top navigation bar with categories like 'LES ASSOCIATIONS' and 'SPORTS & LOISIRS'.
- ACCES DIRECT AUX INFORMATIONS PRINCIPALES**: Points to the right-hand sidebar containing 'VISITEURS 0157', 'LIENS DIRECTS', and 'METEO'.
- MENU PRINCIPAL**: Points to the left-hand sidebar menu with items like 'ACCUEIL', 'LA MUNICIPALITE', 'VIVRE AU VILLAGE', etc.
- SOUS-MENU DEROULANT (accès aux sous-rubriques)**: Points to the 'LES ASSOCIATIONS' section, which lists 'ACCA: Association Communale de Chasse Agréée' and 'Amitié Noaillanaise'.
- INFORMATIONS SUR LA PAGE**: Points to the 'METEO A NOAILLAN!' section at the bottom right, which shows a weather forecast for Noailan.

INAUGURATION DE LA ZONE DES 3 CIRONS

Le terrain de l'ancienne usine de la SOCAR, au lieu-dit «Les Trois Cirons» à Villandraut, était depuis des années laissé aux caprices de la nature. Seule la cartonnerie fonctionnait à mi-régime en tant que dépôt.

Les bâtiments étaient alors en voie de destruction car l'entreprise SOCAR souhaitait procéder préalablement à la destruction des bâtiments désaffectés qui obstruaient le paysage et posaient des problèmes de sécurité.



La Communauté de Communes, qui ne possédait aucun patrimoine foncier, décida du rachat des terrains avec conservation et réhabilitation des bâtiments. Grand bien lui en prit, puisque ces locaux, bien qu'abandonnés aux yeux de tous, faisaient partie intégrante du patrimoine industriel du canton -des générations entières y ont travaillé et ce patrimoine devait perdurer tout en trouvant une nouvelle vocation.

Ainsi naquit le projet des Trois Cirons. Grâce au soutien financier du Conseil Général, de la Région et de l'Etat, au terme de quatre années d'efforts tant dans la réalisation des dossiers que dans les travaux d'aménagement et de réhabilitation, et avec un budget d'un million d'euros, les bâtiments ont ainsi pu retrouver une seconde vie.

L'objectif de ce projet: conserver le patrimoine industriel local, et bien entendu le faire également (re)vivre en attirant de nouvelles entreprises. Ainsi, à l'intérieur de l'ancienne usine, 3 lots en «clos couvert» sont disponibles. A l'extérieur, les terrains sont prêts à bâtir et sont viabilisés en vue d'installations futures. La vente de ces lots permettra ainsi d'équilibrer l'investissement de départ.



VŒUX DE LA CDC DE VILLANDRAUT

En jumelant les vœux 2011 avec l'inauguration du site des 3 Cirons, la Communauté de Communes de Villandraut a démontré une nouvelle fois la motivation et la détermination des élus dans la réalisation de projets concrets.

Devant une assemblée composée d'élus locaux, d'employés de la CDC et de professionnels du canton, Philippe Madrelle (Président du Conseil Général de la Gironde), François Deluga (Député de la notre circonscription), Isabelle Dexpert (conseillère générale), Gisèle Lamarque (conseillère régionale) et Laurence Harribey (Présidente de la CdC de Villandraut) ont tour à tour présenté leurs vœux pour la nouvelle année et vanter la réussite du projet des 3 Cirons.

Après une visite des locaux, les personnes présentes ont pu déguster les assiettes de tapas préparées par Pierrick des « Papilles », devant un diaporama photos retraçant les travaux de rénovation.



ECOLE DE MUSIQUE

La CdC de Villandraut, en partenariat avec l'association « Steelpan Music », a créé une école de musique sur 2 sites (Préchac et Noaillan) afin de toucher un maximum d'habitants sur l'ensemble du canton.

Public concerné : à partir de 3 ans

Tarif : cours individuel : 40 € cours collectif : 25 €

- le mardi soir et le mercredi après midi : guitare et piano à l'ancienne mairie à Noaillan

- le mercredi matin de 10 à 11h : jardin musical pour les 3 à 7 ans au Relais des assistantes maternelles à Noaillan

- le mercredi matin de 11 à 12h : batterie

Contact : Marie GUILLET Coordinatrice Enfance et Jeunesse CdC (05 56 25 66 76) du canton de Villandraut (suivant la demande, nous pouvons également mettre en place des cours de violon, saxo, trompette, clarinette..)

CIRON NATURE

C'est à Noaillan que le Comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée du Ciron avait choisi de se réunir le 13 janvier dernier pour faire le bilan de deux ans d'actions en faveur de la sauvegarde des milieux naturels. Ce site Natura 2000 est composé de la partie du bassin versant en proximité du Ciron et ses affluents, Hure, Ballion, Gouaneyre, Thus, Giscos et la Goutère, courant un peu plus de 3 000 hectares. Aujourd'hui l'intérêt biologique majeur du site réside dans le cours d'eau et ses berges, dans la présence de lieux ouverts, de secteurs humides et de gorges calcaires. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire à très forte valeur écologique voire exceptionnelle (notamment le vison d'Europe) sont à considérer comme prioritaires en termes de conservation et de gestion.

Adhérer à la Charte Natura 2000 vise à favoriser l'information et l'adhésion des propriétaires et usagers à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. En contre-partie, l'adhésion peut donner droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les parcelles situées dans la zone Natura 2000.